

# Mettre en place un système agroforestier

 Formation en présentiel



 **LIEU : CFPPA de Die**

 **DURÉE & RYTHME :**  
70 heures sur 2 semaines  
Du lundi au vendredi  
(7 heures par jour)

 **PROCHAINE SESSION :**  
du 24 au 28 février 2025 et  
du 07 au 11 avril 2025

 **PUBLICS CONCERNÉS :**

- Agriculteurs
- Porteurs de projet dont en agroforesterie

 **PRÉREQUIS :**  
Avoir 18 ans

 91 %  
de satisfaction  
(2024)

 100 %  
de recommandation  
(2024)

 100 %  
de réussite  
(2024)  
18 sur 18 présentés

## OBJECTIFS

- Comprendre la physiologie et l'écologie de l'arbre
- Comprendre les avantages et limites des interactions arbres / cultures
- Proposer des aménagements et des essences adaptés aux conditions pédoclimatiques et au système de production
- Intégrer l'agroforesterie dans ses pratiques agricoles

## CONTENU DE LA FORMATION

- Historique de l'agroforesterie et la diversité des pratiques
- Identification des principales fonctionnalités et avantages / inconvénients d'une haie et de l'arbre
- Dimensionner un projet agroforestier
- Mesurer et intégrer l'impact financier (entretien, vente de bois,...)
- Choisir ses arbres et ses espèces pour le projet agroforestier
- Mettre en place et entretenir une plantation
- Présentation de modèles agroforestiers et visites de systèmes opérants
- Chantiers en fonction des visites réalisées (exemples : greffage, plantation, taille fruitiers / arbres champêtres...)

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours en salle
- Visites d'exploitations agricoles
- Mise en commun des observations lors des visites et valorisation à travers les projets
- Travail individuel et/ou en sous-groupes (selon projets) accompagné par le formateur
- Travaux pratiques

## MODALITÉS ET DELAIS D'ACCES

Pour les stagiaires BP REA d'autres centres, le coordinateur doit faire une demande d'inscription au CFPPA de Die par mail.

Les personnes hors cursus de formation BP REA doivent s'inscrire en ligne au minimum 7 jours avant le début de la formation :

Sur [cfppa-die.fr](http://cfppa-die.fr), cliquer sur le bouton 

Sur Moncompteformation selon les CGU.

## COÛT ET FINANCEMENT

Coût pédagogique indicatif : de 9,5 à 25 euros de l'heure selon le statut du stagiaire et les modalités de financement

Financements envisageables :

- CPF
- Financement individuel
- Vivéa si exploitant agricole

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation des acquis des stagiaires : oral d'explicitation d'un système agroforestier dont le design a été élaboré en sous-groupe tout au long de la formation

Evaluation de la satisfaction des stagiaires : bilan individuel en fin de formation

## POURSUITE ET DÉBOUCHÉS

Validation de l'UCARE "Mettre en place un système agroforestier" du BP REA (RNCP 38093, certificateur Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire et de la forêt, date de publication 13/10/2023)

Activité visée : activité agricole intégrant arbres et arbustes dans leur système

## RÉFÉRENT DE LA FORMATION

Benoit AYMOZ, coordinateur  
04 75 22 04 19 | [cfppa.die@educagri.fr](mailto:cfppa.die@educagri.fr)

## ACCESSIBILITE

Gare SNCF, bus  
Parking vélos et voitures



Le centre est labellisé H+ pour l'accueil des personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter pour tout besoin spécifique. Nous étudierons ensemble les adaptations possibles de votre parcours de formation